



Compte-rendu du CA de l'UGOH du 30 Septembre 2023

Présents : Mmes Magdeleine Mazert, Françoise Picot, Mrs. Eric Pociello, Eric Ferra, Philippe Bidault et Stéphane Poujol.

Excusés : Mme Élisabeth Fontugne.

La réunion en visioconférence débute à 10h.

1 – Approbation du compte-rendu du CA du 12 mars 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Point sur la représentation de l'Union (salon, visites, expositions)

- Participation à l'Assemblée Général de 9 Janvier 2024 EGA11
- Emission Généalogique sur les Onde RCF Lozere et RCF Aude
- Rencontre Généalogique d'Occitanie de Béziers du 12 mars 2023
- Emission Via Occitanie le 27 mars 2023
- Rencontre Généalogique d'Aubrac du 2 Avril 2023
- Participation Salon de la Généalogie de Bessan 15 avril 2023
- Salon de la Généalogie de l'Occitanie du 4 Juin 2023
- Participation aux Salon de la Généalogie de la Lozere du 30 juillet 2023
- Participation aux Exposition Généalogique de Saint Pons en Août 2023
- Rencontre avec bureau de Mazamet en Août 2023
- Visite des Archives National de Paris Septembre 2023

Le Président de l'UGOH Mr Eric Pociello a représenté l'UGOH dans des réunions ou manifestations organisées par les associations membres : EGA11, Sinat-Pons, Mazamet et Via Occitanie.

La Vice-Présidente de l'UGOH Mme Magdeleine Mazert a représenté l'UGOH sur l'Aubrac, Saint-Pons et Bessan.

3 – Point sur les finances

La trésorière de l'UGOH actuelle, Mme Elisabeth Fontugne, souhaiterait passer la main, il sera demandé à M. Amouroux d'éventuellement de reprendre la trésorerie de l'UGOH.

A ce jour, il reste 1386,40€ en caisse.

La décision est prise de ne pas augmenter la cotisation pour 2025.

3 – Point sur le dossier "intérêt général"

La boîte aux lettres du siège social de l'UGOH ayant été fermée par la mairie de Carcassonne, son transfert se fera sur Mende. La nouvelle domiciliation du siège social de l'UGOH sera à la maison de la Région à Mende. En cas de refus, la solution proposée serait de mettre le siège au domicile du président qui est également utilisé comme le siège social du CLG48.

Le siège social de Les Généalogistes Occitans - LGO (Filiale de l'UGOH) et l'Entraide Généalogique Audoise - EGA11 ont l'intention de rester sur Carcassonne. Nous avons lancé une demande à la mairie.

L'inspecteur de la DGFIP nous aidera à monter le dossier pour que l'UGOH devienne enfin une association d'intérêt général.

Ces décisions sont approuvées à l'unanimité.

4 – Approbations des affiliations : Association Généalogie de Mazamet et Association Généalogie Découverte à Alès.

Le CA approuve à l'unanimité l'arrivée de ces deux associations dans l'Union. L'association d'Alès Généalogie Découverte, devra régler, un problème de statuts (art 8 : mode d'élection dans les instances AG, CA, bureau). L'UGOH ne saurait être tenue pour responsable en cas de conflit interne dans l'association. Alès Généalogie Découverte devra donner une réponse par écrit.

4 – Approbation des dotations de matériels informatiques

Du matériel informatique réformé venant de la Région Occitanie a été distribué aux associations demandeuses : GUG (une tour), Mazamet (deux tours, une imprimante), VS34 (une tour), CLG48 (3 tours, une imprimante) Saint-Ponais (deux tours, une imprimante).

Stéphane Pujol, informaticien, signale la vétusté de ce matériel posant des difficultés de mise à jour avec les logiciels modernes.

5 – Réflexion sur l'organisation de l'Union

a - Création d'antenne d'association régionale

L'Occitanie historique est un très grand territoire. Les départements composant la région Auvergne ne peuvent bénéficier des dons comme par exemple, l'eau Salvetat. L'idée serait de créer pour la région Auvergne, une structure, adossée à l'UGOH permettant d'obtenir des soutiens d'entreprises propre à l'Auvergne.

Il est donc décidé de créer une antenne associative qui s'appellerait Union généalogique d'Auvergne (UGA), filiale de l'UGOH, dont le siège social serait fixé à la Mairie de Brioude.

Le président de l'UGOH propose le bureau suivant :

Président : Eric Pociello (Président de l'UGOH)

Vice-présidents : Patricia Guignabert (Présidente de l'AGABE43), Françoise Picot (Responsable LGO-Cantal) et Philippe Bidault (Secrétaire général de l'UGOH)

Trésorière : Magdeleine Mazert (Vice-Présidente de l'UGOH)

Cette structure pourrait bénéficier de subventions de la région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes)

Cette création d'antenne est votée à l'unanimité.

b - Présentation des outils informatiques (généadonnées et l'intranet UGOH)

Généadonnées est une base mutualisée comprenant des données, comme des actes notariés, mis en ligne gracieusement par les associations de l'Union. Une convention passée avec ces associations indiquera que :

L'utilisation de la base est octroyée pour une année, renouvelable dans le temps.

Les données resteront la propriété de l'association.

Les associations ne fournissant pas de données, n'auront pas accès à la base.

En cas de retrait d'une association, un délai de 4 mois, à partir de la date de la demande, sera nécessaire pour rectifier la base de données

L'UGOH, pourra demander une participation financière pour l'hébergement des données. La première année étant gratuite.

M. Eric Ferra, représentant de l'UGOH Pros demande si les professionnels pourront accéder à cette base. La réponse est non. Les données sont déposées au titre du bénévolat et les professionnels en les utilisant, en tireront de l'argent. Éthiquement il y a dichotomie. M. Ferra propose qu'une augmentation des cotisations des professionnels puisse leur ouvrir le droit d'utiliser cette base.

Le CA décide que pour les pros, une réflexion sera nécessaire. A suivre...

L'intranet devrait permettre, à 6 les adhérents de chaque associations affiliées à UGOH, de pouvoir accéder, à tous les documents et informations essentiels (compte-rendus CA, AG, documents administratifs, événementiels des associations...). La connexion se fera avec un code d'accès personnalisé. Actuellement en cours de développement. Le secrétaire général, Philippe Bidault, informera tout le monde dès la finalisation.

Le Président de l'UGOH félicite Stéphane Poujol pour le travail sur ces deux projets.

c - Pole Formation

Le pôle « UGOH Formation » le catalogue est en cours de finalisation, il sera mis en ligne prochainement. Stéphane Poujol et Chloé Desdouit seront chargés d'expliquer aux formateurs comment utiliser ce catalogue pour proposer leurs formations.

A ce jour, le catalogue comprend : Initiation informatique (Chloé Desdouits), gestion base, geneanet, filae (Magdeleine Mazert), Comment communiquer avec la presse (Eric Pociello), gestion des associations, héraldique et sigillographie (Philippe Bidault), communication graphique, utilisation de Photoshop, Illustrator et Indesign (Lénaïc André), Généalogie Europe de l'Est, paléographie cyrillique (Justin Datcu)

6 – Questions diverses

Les manifestations 2024

Assemblée Général de l'UGOH : le 4 Février 2024 à Béziers.

Généalogie Cévenols (organisé par le CLG48) : le 24 Mars 2024 à Ales

Colloque Régional d'Occitanie à Carcassonne : le 24 Avril 2024

Journée Généalogie d'Aubrac : le 2 Avril 2024 à Saint Chely (organisé par le CLG48 ou l'UGOH)

Salon de la Généalogie de la Lozère (organisé par CLG48) 28 juillet 2024 à Mende

Le colloque régional de l'Occitanie se déroulera le 27 avril 2024 à l'hôtel du département de Carcassonne. Des conférences animeront cette journée : la société Treelife (stockage des données

généalogiques), Geneatique (logiciel de généalogie), d'autres conférences sont en discussion : les archives de la justice, la conservation des tombes et stèles des soldats morts pour la France, le service historique de la défense, le projet SocFace.

Nous prévoyons aussi une visite des archives départementales de l'Aude, la salle du colloque, se trouvant juste à côté.

Numériseur : Il est décidé pour le prêt du numériseur : gratuité pour les 3 mois, 5€ les mois supplémentaires. L'engagement de mettre les données numérisées sur généadonnées, les données restant la propriété de l'association. En cas de retrait de l'association, ces données ne pourront pas être retirées de la plateforme.

Les réunions de l'UGOH : on reste à 2 CA par ans et une AG, avec un CA pour l'élection du bureau en visio ou en présentiels. CA ou réunions informelles pourront être ajoutés si besoins.

La commission du Brevet jeune généalogiste : un appel à candidature sera lancé pour étoffer cette commission.

Le professionnel Belge, M. Vagman : Ce monsieur souhaite intégrer l'UGOH Pros. Son siège social est en Belgique, il a une zone de travail en Occitanie et une agence en France. Pour Eric Ferra, M. Vagman souhaite développer son réseau en France et inscrire sur sa carte professionnel, son appartenance à l'UGOH.

Longue discussion sur l'ouverture de l'UGOH à l'international, mais que faire si une association Chinoise ou Australienne veulent s'affilier à l'UGOH ? Que peuvent apporter ces personnes à l'UGOH ?

Pour Stéphane Poujol, sans s'opposer à l'entrée d'"étrangers", il faut avant tout connaître les objectifs de ces personnes : ont-ils des recherches en Occitanie ? ...

Le Secrétaire Général de l'UGOH Philippe Bidault parle de créer une section entité internationale.

Le Président de l'UGOH Eric Pociello pose la question du juridique, en cas de problèmes, quelle loi s'appliquera, celle de la Belgique ou celle de la France ?

Eric Ferra de l'UGOH Pros pose la question suivante : il faudrait interroger la fédération française de généalogie qui possède un collège international.

Le Président de l'UGOH Eric Pociello répond : Ces adhérents étrangers ne possèdent aucuns pouvoir décisionnels (aucuns sièges dans les CA et AG). Il précise que la question qu'il faut se poser, c'est de savoir si l'UGOH accepterait des organismes extérieurs ou pros, via les section pros Cette question sera posée à l'AG de l'UGOH. Si la réponse est positive, la section Pros devra nous dire s'ils acceptent la candidature de Mr Vagman.

Il est décidé : Un rendez-vous en visio avec M. Vagman, la question sera posée aux associations sur l'acceptation de membres étrangers (oui ou non), une décision définitive sera prise à l'AG du 4 février 2024 et transmise à M. Vagman.

Assemblée Générale de l'UGOH

Le Président de l'UGOH annonce la date de l'Assemblée Générale de l'UGOH : le dimanche 4 Février 2024 à Béziers. Le matin sera consacré à l'AG et l'après midi à une table ronde sur l'avenir des nos association généalogique et des relations avec l'UGOH Pros.

Information de l'UGOH Pros

Une information pour conclure, Eric Ferra est devenu le représentant de l'UGOH Pros en remplacement de Roxane Simon.

Date prochaine réunion : 4 Février 2024 à Béziers, en présentiel et en visioconférence.

Fin du CA à 11h 45

Le secrétaire général de l'UGOH
Philippe Bidault

Le président de l'UGOH
Eric Pociello